

Merci de penser à couper vos
micros.

Un temps de questions/réponses
aura lieu à la fin du webinaire.

Valorisation des savoirs expérientiels

Webinaire de présentation de projet

Mercredi 4 février 2026



Prévenir | Réduire les risques | Soigner

Introduction

**Catherine Delorme,
Présidente de la Fédération Addiction**

Au programme aujourd’hui

1

Savoirs expérientiels – de quoi parle-t-on ?

2

Présentation du projet

3

Comité transversal et groupes de travail : y participer

4

Présentation du parcours d'accompagnement à la pair-aidance

5

Questions/réponses



1

Savoirs expérientiels : de quoi parle-t-on ?



professionnalisation
participation
observation
parcours sociales
savoirs expérientiels
participatif
démocratie visio
aidant aidance
stages professionnels
Fédération CO'OPPAIR
institutionnalisation
engagement identités
formation
représentations
co-santé
trajectoires
chercheur VSE
animation
expérience
action acteurs
accompagnement
rétablissement
Addiction
chercheurs



Objectifs de cette intervention

Cette intervention vise à :

- Situer les savoirs expérientiels comme un objet en cours de construction, à la croisée des champs scientifique, social et professionnel ;
- Rendre visible les tensions et écarts entre cadres théoriques, représentations et pratiques ;
- Poser un cadre partagé permettant d'inscrire le sens et les actions du projet VSE.

Éléments de repérage

Première moitié du XX^e siècle

- L'expérience devient progressivement un objet de pensée et de connaissance, au-delà d'un vécu subjectif immédiat.

Années 1960–1980

- la formation des adultes interroge la place des savoirs issus de l'expérience dans les processus d'apprentissage.

L'expérience commence à être pensée comme ressource au travers de la communauté, sans pour autant bénéficier d'une reconnaissance pleine et entière.

Éléments de repérage

Années 1970–1990

- Travail renforcé autour des savoirs profanes, informels, ... dans les sciences sociales, désignant les savoirs produits par les personnes concernées en dehors des cadres experts institués.
- **1976** : Un moment fondateur : formalisation du concept *d'experience knowledge* dans le champ des groupes d'auto-support (Thomasina Borkman).

Des années 1990 à aujourd'hui :

- Déploiement progressif d'une démocratie en santé ;
- Reconnaissance de la participation des personnes concernées (à travers les engagements associatifs et militants, notamment à travers la lutte contre le SIDA) ;
- Développement des figures de « pair·e·s » et de « patient·e·s » en santé mentale, handicap, et en addictologie ;
- Essor des recherches “avec” (participatives, collaboratives, communautaires).

Une visibilité croissante, et une structuration en devenir.



Une définition fondatrice des savoirs expérientiels : Borkman (1976)

« Une vérité apprise par l’expérience personnelle d’un phénomène plutôt qu’une vérité acquise à travers un raisonnement discursif, une observation ou une réflexion sur des informations fournies par d’autres. » (cité par Simon et al., 2020, p. 52).

- Un savoir ancré dans l’expérience vécue, mais élaboré dans des espaces collectifs de partage entre pair·e·s ;
- Une construction du savoir qui repose sur la mise en commun, la confrontation et la reconnaissance mutuelle des expériences.

Expérience, savoir et savoir expérientiel : un travail de transformation, un processus de problématisation

« Si l'expérience est nécessaire au savoir, elle n'est pas le savoir (Godrie, 2016).

Ce dernier est élaboré à partir de l'expérience vécue, par un travail supposant une analyse [...], une compréhension construite des situations [...].

Plusieurs matériaux et informations peuvent être extraits de l'expérience pour contribuer à fabriquer du savoir expérientiel : ceux d'ordre personnel [...], interpersonnel [...] et environnemental [...]. »

(Gardien, 2017, p. 32)

De la reconnaissance à l'opérationnalisation ?

« Le concept de “savoir expérientiel en santé” est [...] suffisamment mature pour que les politiques publiques, les institutions et les organisations académiques l'intègrent [...], et le reconnaissent comme une composante indispensable [...]. »

« Construire des protocoles capables de réaliser les transpositions nécessaires [...] plutôt que de continuer à s'écharper sur la question de savoir si les savoirs expérientiels sont valides ou non. »

(Tourette-Turgis, 2019, p. 9)

De l'évidence des principes au travail sur les représentations/pratiques

« Leur reconnaissance progressive est une évidence, et pourquoi cette évidence ne se traduit pas, ou peu, par leur déploiement dans le système de santé ?

Au niveau des principes, presque tout le monde est d'accord.

Mais lorsqu'il s'agit de donner un rôle [...] dans la relation thérapeutique, c'est-à-dire une redécoupe du “qui fait quoi”, un retraçage des frontières entre les jurisdictions des acteurs, [...] les usages des narrations de soi [...] ne suffisent pas à rééquilibrer les relations de pouvoir établies dans le champ de la santé. »

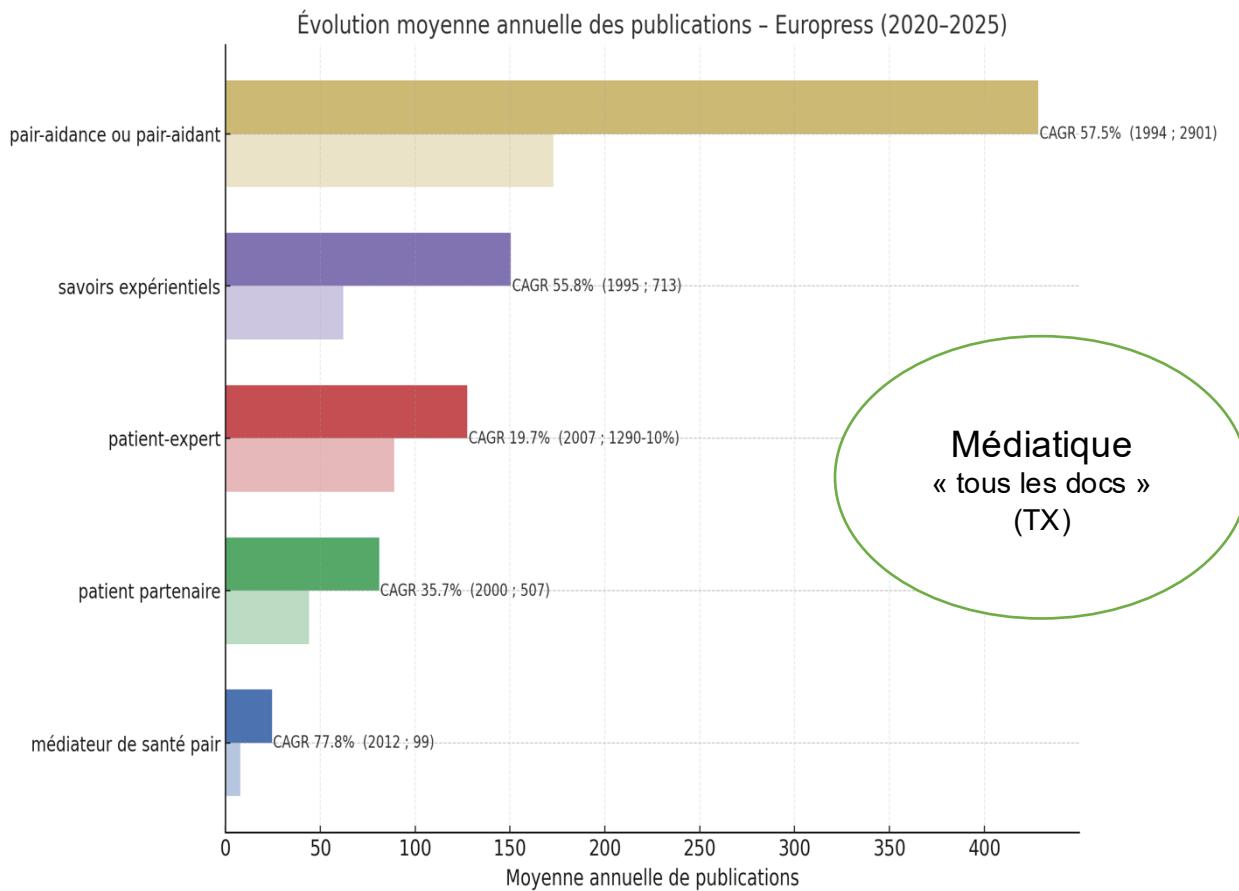
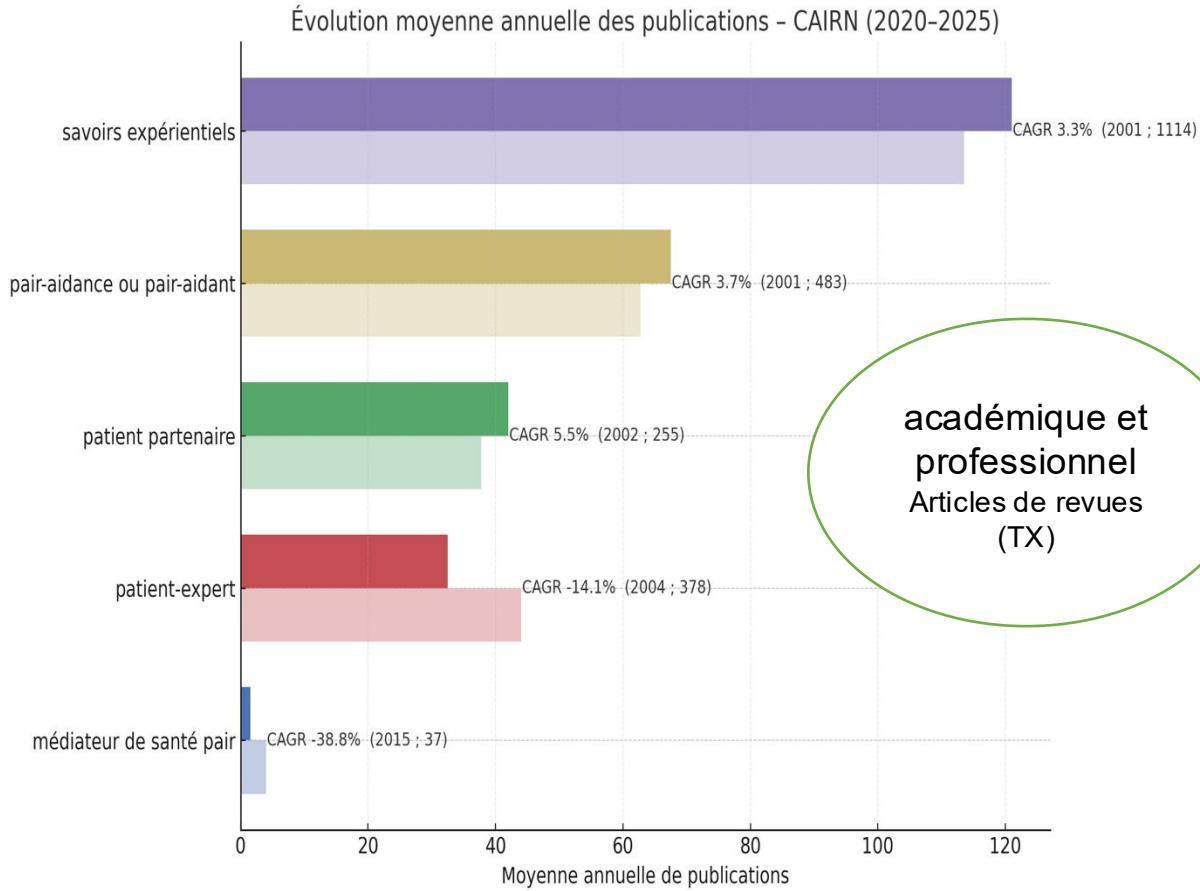
(Autès-Tréand, 2021, p. 629)

Le savoir expérientiel est aujourd’hui :

- **Un objet de discours**, largement mobilisé dans les champs de la santé et des SHS ;
- **Un objet de pratiques**, associé à la participation, à la pair-aidance et à la démocratie en santé ;
- **Un objet politique**, soutenant des revendications de reconnaissance et de redistribution des pouvoirs.
- **Un objet scientifique** encore en construction, aux contours instables et aux registres encore imparfaitement articulés.

Breton, H. (2025). Savoirs expérientiels en santé : Revue systématique de littérature. Santé Publique, 37(3), 241-251

Savoirs expérientiels et figures emblématiques en circulation



Savoirs expérientiels : un objet en structuration

- **Les savoirs expérientiels, la pair-aidance et les notions qui leur sont associées** (rétablissement, etc.) constituent aujourd’hui des objets non stabilisés, en cours de structuration.
- Ils se situent à l’intersection de plusieurs espaces :
 - **scientifique** (conceptualisations, débats, cadres théoriques),
 - **social et professionnel** (usages, dispositifs, pratiques),
 - **institutionnel et médiatique** (visibilité, reconnaissance, diffusion).
- Cette pluralité de registres explique **la diversité des représentations**, voire des définitions, des usages et des enjeux associées à ces notions.

(Jouet et Chottin, 2025)

Des écarts structurants entre cadres, représentations et pratiques

- La littérature comme les données empiriques mettent en évidence des écarts persistants entre :
 - cadres scientifiques,
 - représentations sociales et professionnelles des acteurs,
 - pratiques concrètes de terrain.
- Ces écarts ne relèvent pas d'un dysfonctionnement, mais d'un processus normal d'émergence et d'appropriation d'objets nouveaux.
- Les savoirs expérientiels sont ainsi investis différemment selon les acteurs, les contextes et les finalités, produisant :
 - des interprétations multiples,
 - des usages hétérogènes,
 - et parfois des tensions.

Le projet VSE : travailler les écarts pour en clarifier les significations et les rendre lisibles/opérants

- Le projet VSE ne vise pas à produire une définition unique ou normative des savoirs expérientiels et des objets afférents
- Il s'inscrit dans une démarche consistant à :
 - objectiver les représentations sociales et professionnelles en circulation ;
 - documenter les usages et les pratiques existantes ;
 - accompagner la structuration progressive de ces objets.
- En ce sens, VSE propose un cadre partagé qui vise à :
 - renforcer le sens des dynamiques déjà en cours,
 - en articulant recherche, action, formation et participation,
 - et soutenir une évolution réflexive des pratiques en addictologie.

2

Présentation du projet



Enjeux

En interne :

- Décliner les **valeurs et objectifs inscrits** dans **le projet associatif** : l'inclusion des usager·e·s, la défense de leurs droits et la promotion des savoirs expérientiels au même titre que les savoirs académiques ;
- **Continuer d'accompagner nos adhérent·e·s** dans l'intégration des savoirs expérientiels, de la participation des usager·e·s et de la pair-aidance ;
- **Être visibles en tant que Fédération** et identifiés par les professionnel·le·s comme ressource sur le sujet ;
- **Renforcer l'intégration de ces principes dans le fonctionnement fédératif** (gouvernance, projets...)

Enjeux

En externe :

- **Porter notre plaidoyer** sur la vision défendue par la Fédération Addiction de la pair-aidance et des savoirs expérientiels ;
- **Participer à la dynamique nationale** sur le sujet et y porter notre vision ;
- **Contribuer à la promotion de la place des associations d'auto-support et des groupes d'entraide** dans le paysage associatif et politique.

Rappel des travaux existants

- « **Participation des usager·e·s : de l’implication à la coopération** » : un guide Repère(s) issu d’une démarche participative et une formation nationale ;
- Des **dynamiques de mobilisation de personnes avec savoirs expérientiels** ;
- Deux **feuilles de route régionales** soutenues par les ARS en Nouvelle-Aquitaine et en Hauts-de-France & un travail sur la pair-aidance en **soins résidentiels** ;
- Un **réseau partenarial**
- Des sessions thématiques à **chaque congrès**.

Objectifs du projet

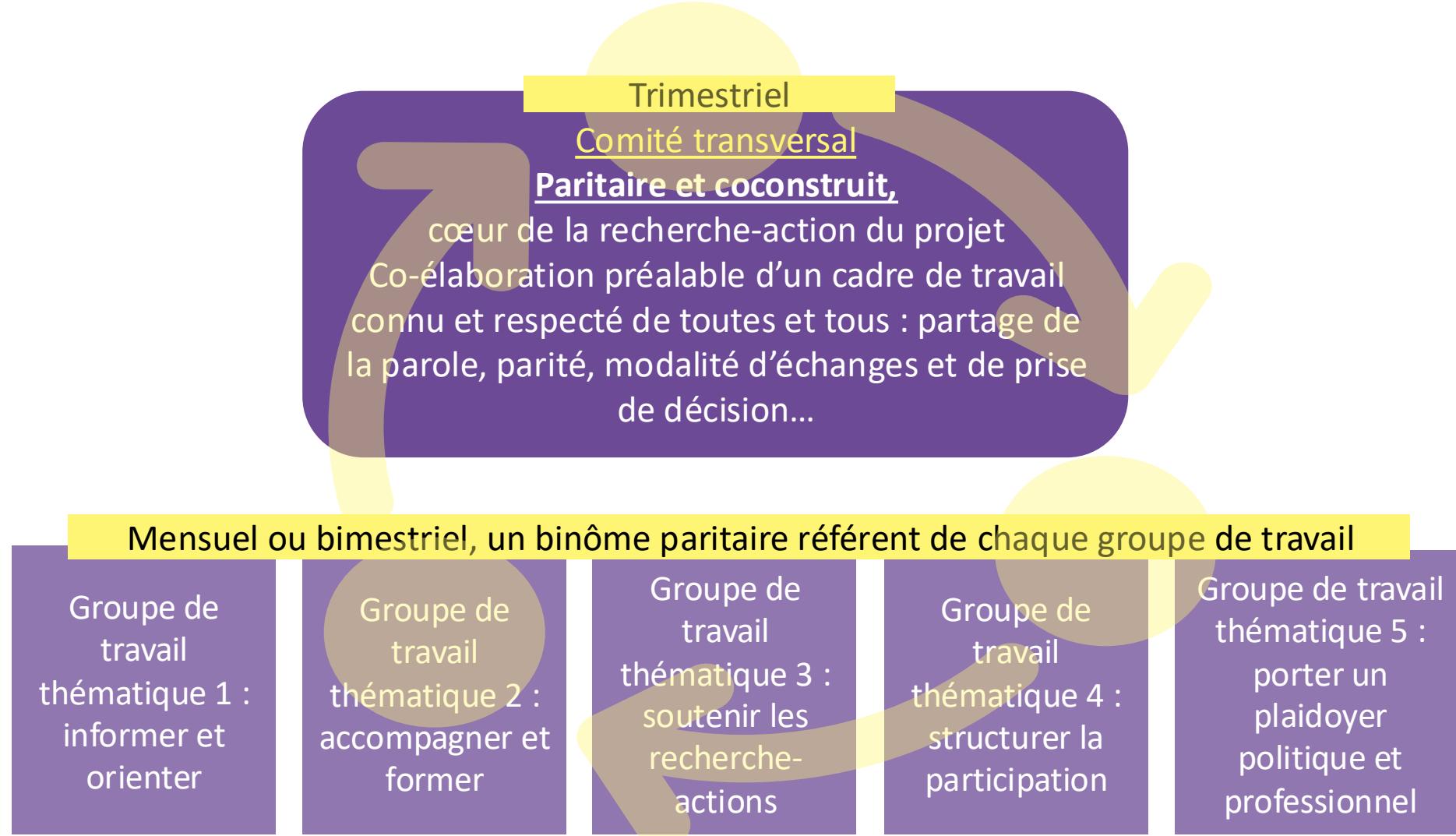
- 1. Informer et orienter** sur les ressources autour des savoirs expérientiels
- 2. Accompagner l'évolution** des pratiques professionnelles et des parcours de pair-aidance
- 3. Soutenir et articuler les démarches** de recherche-action autour des savoirs expérientiels
- 4. Structurer la participation** des personnes avec savoirs expérientiels au sein de la Fédération Addiction
- 5. Porter un plaidoyer** politique et professionnel pour la reconnaissance des savoirs expérientiels

3

Comité transversal et groupes de travail : comment y participer



Groupes de travail et comité transversal : quelle organisation



Participer aux groupes de travail et au comité transversal

- **Les principes du projet au cœur des modalités d'animation et de travail :**
 - Parité entre tous les savoirs et légitimité de l'ensemble des participant.e.s à prendre part aux travaux ;
 - Co-construction et recherche-action ;
 - Valorisation de l'ensemble des savoirs et des participations de chacun·e.
- **Groupes de travail thématiques : thématiques de travail en lien avec les objectifs stratégiques du projet :**
 - Recensement de l'existant et création d'une base de données ;
 - Réalisation d'un plaidoyer ;
 - Travail sur les espaces de représentation et instances ;
 - ... Cibles de travail prioritaires à identifier et séquencer collectivement !
- **Engagement (2026-2027) : majorité de visioconférence**
 - Comité transversal : 1/2 journée tous les trimestres (groupe paritaire et opérationnel, max. 20 personnes)
 - Groupes de travail : 2h tous les mois ou tous les 2 mois pendant un temps déterminé
 - Indemnisation des personnes avec savoirs expérientiels (modalités à préciser)



Vous souhaitez participer aux différents espaces de travail ?

Ecrivez à : v.manoukian@federationaddiction.fr & n.chottin@federationaddiction.fr



4

CO'OPPAIR : Présentation du parcours d'accompagnement à la pair-aidance



Tensions, représentations et identités en devenir

- Une dynamique traversée par des tensions ;
- Pluralité des formes de pair-aidance ;
- Diversité des statuts (bénévoles, salarié·e·s, informels, en devenir...) ;
- Processus d'institutionnalisation et de professionnalisation en cours ;
- Des représentations sociales hétérogènes, variables selon :
 - les acteurs,
 - les organisations,
 - les territoires.

Des identités en pair-aidance en construction, parfois incertaines.



Public concerné

- Le parcours CO'OPPAIR s'adresse à toute personne disposant de savoirs expérientiels en addictologie, souhaitant les travailler, les formaliser et les mobiliser dans une posture de pair-aidance.
- Il est destiné notamment :
 - Aux personnes concernées par les consommations et les addictions ;
 - Aux personnes usagères de structures sanitaires, sociales ou médico-sociales ;
 - Aux professionnel·le·s du champ de l'addictologie en questionnement et/ou en recherche d'une nouvelle posture, à partir de leur propre parcours de vie et d'expérience.
- Le parcours accueille des profils variés, à différents moments de leur trajectoire, dans une logique d'engagement progressif, sans exigence de niveau, de diplôme ou de statut préalable.

CO'OPPAIR : une réponse située dans ce paysage

- Un parcours d'accompagnement global à la pair-aidance (en moyenne 160 heures/CO'OPPAIRANTS sur les sessions 2023-2025)
- Une articulation de plusieurs dimensions :
 - Accompagnement individualisé
 - Formation théorique de 10 jours
 - Temps collectifs de partage et de problématisation de l'expérience (visio et présentiel)
 - Temps d'échanges avec d'autres pair-aidant·e·s via le collectif OR'PAIR (2h/mois)
 - Périodes de stages
 - Un écrit et un oral de valorisation en fin de parcours
 - Faire réseau avec la Fédération Addiction, les pair-aidant·e·s et les partenaires impliquées
- CO'OPPAIR se situe volontairement dans un entre-deux :
 - entre rétablissement et engagement,
 - entre expérience vécue et pratiques professionnelles,
 - entre trajectoires individuelles et dynamiques collectives.



Financement du parcours CO'OPPAIR

- Le parcours CO'OPPAIR est financé par le projet VSE de la Fédération Addiction.
- Ce financement permet de couvrir :
 - les coûts pédagogiques de la formation,
 - les déplacements,
 - l'hébergement et la restauration lors des temps en présentiel à Paris,
 - une enveloppe dédiée aux lieux de stage, définie dans le cadre du parcours.

Les 4 blocs de la formation théorique

- **BLOC 1 – 2 jours, Paris**
 - La pair-aidance comme objet en construction : repères socio-historiques, éthiques et politiques
- **BLOC 2 – 2 jours, Paris**
 - Parcours de vie, rétablissement (notion) et mise en récit de l'expérience
- **BLOC 3 – 3 jours, Paris**
 - Postures, pratiques et intervention professionnelle
- **BLOC 4 – 3 jours, Paris**
 - Analyse de pratique, réflexivité, écrits et professionnalisation

Stages et ouvertures formatives

➤ **Le parcours intègre également :**

- Un à deux stages d'observation par personne, contractualisés entre la Fédération Addiction, la personne engagée dans le parcours et le lieu de stage ;
- La participation à une ou deux formations proposées dans le cadre du catalogue de formations de la Fédération Addiction.

➤ **Ces temps contribuent à l'exposition à des pratiques variées, à l'élargissement des repères professionnels et à l'ancrage des apprentissages dans le parcours CO'OPPAIR.**

Calendrier du parcours CO'OPPAIR

- Visio de questions/réponses sur le parcours (modalités administratives, déplacements, etc...) : **11 mars 2026, 10h-11h30**
- Pot d'accueil des co'oppairant·e·s, temps d'accueil, de rencontre et de lancement du parcours (Paris) : **25 mars 2026 (après-midi)**
- BLOC 1 (2 jours) : **26 et 27 mars 2026, Paris**
- BLOC 2 (2 jours) : **28 et 29 mai 2026, Paris**
- BLOC 3 (3 jours) : **26, 27 et 28 août 2026, Paris**
- BLOC 4 (3 jours) : **28, 29 et 30 octobre 2026, Paris**
- Temps de clôture et de valorisation : **15 et 16 décembre 2026, Paris**
 - Oral de valorisation des co'oppairant·e·s,
 - Jury composé de pair-aidant·e·s, de professionnel·le·s et de chercheur·seu·s

Pour candidater à CO'OPPAIR

- Places disponibles : 15 places pour la promotion de 2026
- Modalité de candidature
 - Une candidature d'intention – format libre (CV, lettre de motivation, lettre d'intention, vidéo de candidature, etc.)
 - L'enjeu est **la formalisation explicite de la demande et de l'envie** de s'engager dans le parcours.
- Une attention particulière sera portée aux personnes ayant déjà exprimé leur envie de s'engager dans ce parcours.
- Aucun critère de niveau, de diplôme ou de qualification préalable n'est requis.

Candidatures ouvertes du 6 au 27 février 2026.



Pour candidater à CO'OPPAIR

- Par mail :

v.manoukian@federationaddiction.fr

&

n.chottin@federationaddiction.fr

Candidatures ouvertes du 6 au 27 février 2026.

- Les candidat·e·s retenu.e.s seront notifié.e.s par mail entre le 4 et le 9 mars 2026.

Questions & réponses



Participer au collectif Or'Pair

(mensuel, 2h en visio)

Contacter :

n.chottin@federationaddiction.fr

Copie :

v.manoukian@federationaddiction.fr



S'inscrire à la liste de diffusion dédiée au projet



*Prochaines
échéances,
actualités,
informations..*

.





Prévenir | Réduire les risques | Soigner

Conclusion

Lilian Babé

Administrateur national de la Fédération Addiction

Merci pour votre écoute !

v.manoukian@federationaddiction.fr / 01 55 78 45 54

n.chottin@federationaddiction.fr

m.gaubert@federationaddiction.fr

FÉDÉRATION
ADDICTION

Prévenir | Réduire les risques | Soigner

federationaddiction.fr

infos@federationaddiction.fr | 01 43 43 72 38
@FedeAddiction